

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

	TOUTES ACTIVITÉS SAUF CAMPS DE JOUR	CAMPS DE JOUR
Demande de remboursement	Remplir le formulaire Demande de remboursement disponible sur Espace Chambly dans la section Demandes en ligne .	
Annulation par la Ville	Avant le début des activités, remboursement en totalité. Après le début des activités, remboursement au prorata des activités n'ayant pas encore eu lieu.	
Annulation par la personne participante (sauf raison médicale)	Aucune demande de remboursement après la date précisée pour chaque activité. Pour tout désistement, frais d'administration de 15 % applicables.	Aucune annulation permise après le 6 juin 2025. Pour les camps de jour réguliers, thématiques et spécialisés, frais d'annulation de 15 \$ par enfant par semaine jusqu'à un maximum de 60 \$ par enfant. Pour le service de garde uniquement, frais d'annulation de 15 \$ par demande.
Annulation pour raison médicale	Sur présentation d'un billet médical et à partir de la date de la demande de remboursement par le client, remboursement au prorata de l'utilisation sans frais d'administration.	
Méthode de remboursement	Remboursement pour tout montant de plus de 10 \$ sur la carte de crédit du citoyen payeur. Aucun remboursement pour tout montant de 10 \$ et moins (montant disponible en note de crédit dans le dossier en ligne du citoyen payeur).	

Pour toute question, communiquez avec le Service loisirs et culture :

- Par téléphone au **450 658-2711**
- Par courriel à inscriptions@ville.chambly.qc.ca
- En personne au **Pôle culturel de Chambly** (1625, boul. De Périgny, Chambly).